



HAL
open science

Licence Sciences géographiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences géographiques. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02036461

HAL Id: hceres-02036461

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036461>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120000989

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie

Présentation de la mention

Implantée dans les Alpes maritimes, la licence mention Géographie de l'Université de Nice Sophia Antipolis prend en compte les spécificités géographiques de la région en mettant l'accent sur l'environnement à la fois littoral, méditerranéen et alpin, sur l'aménagement et le tourisme. Proposant une formation de base solide, un ancrage professionnel fort et l'ouverture vers d'autres disciplines, la licence comporte, après un tronc commun d'une année, deux parcours : le parcours Enseignement, préparant au professorat des écoles et à l'enseignement secondaire, et le parcours Aménagement et environnement, préparant aux métiers de l'aménagement et du tourisme. Les étudiants peuvent s'orienter vers la licence professionnelle Géomatique et aménagement ou poursuivre en master (80 % des étudiants de licence poursuivent en master). 50 % des étudiants se dirigent vers le master Sciences géographiques à l'Université de Nice Sophia Antipolis, 30 % vers d'autres universités, tandis que 10 % passent les concours de l'enseignement. La majorité des étudiants trouverait rapidement du travail à l'issue du master, notamment dans l'aménagement et le tourisme.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	55
Nombre d'inscrits en L2	27
Nombre d'inscrits en L3	27
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	5 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	15 %
% d'abandon en L1	27 %
% de réussite en 3 ans	90 %
% de réussite en 5 ans	95 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	80 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier montre une bonne adéquation avec les objectifs pédagogiques, visant à apporter aux étudiants une formation disciplinaire de base solide dans les divers champs de la géographie, une ouverture vers d'autres disciplines et des enseignements spécialisés à caractère professionnalisant. La licence comporte deux parcours, l'un tourné vers



les métiers de l'enseignement, l'autre vers la géographie professionnelle. Les effectifs sont faibles et en baisse, ce qui n'est pas propre à l'Université de Nice. La désaffection des étudiants géographes pour les métiers de l'enseignement est sensible, puisque seul un cinquième des étudiants choisit le parcours Enseignement. L'équilibre entre les semestres est satisfaisant, même si le semestre 6, nommé semestre d'approfondissement, est volontairement plus lourd. Des dispositifs variés d'aide à la réussite, comme l'orientation active, le tutorat, les enseignements d'ouverture, l'existence d'enseignants référents, sont prévus. Des enseignements fondamentaux portant sur les méthodes et les acteurs de l'aménagement (aménagement et collectivités territoriales, urbanisme, aménagement local) et des enseignements techniques portant sur les outils de l'aménagement (cartographie, statistiques, bases de données, outil informatique) préparent efficacement les étudiants à la poursuite d'études, en licence professionnelle et en master, et à l'insertion professionnelle. Le taux d'échec ou d'abandon en L1 (27 %) n'est pas plus élevé que dans la plupart des universités et a baissé au cours de l'année 2009-2010, vraisemblablement grâce aux mesures d'aide à la réussite qui ont été adoptées. Une fois franchi le cap de la première année, le taux de réussite est élevé (90 % à 3 ans, 95 % à 5 ans). L'insertion professionnelle des étudiants diplômés semble satisfaisante, mais on ne dispose pas de données chiffrées. De même, on ignore le devenir des étudiants qui quittent l'Université sans diplôme. L'équipe pédagogique, formée d'enseignants des 23^{ème} et 24^{ème} sections comporte un directeur des études, un responsable de la licence et un responsable par année, mais le rôle de chacun dans l'équipe n'est pas précisé.

- Points forts :
 - Une maquette cohérente et bien structurée, qui couvre les principaux champs de la discipline avec une bonne articulation avec les masters.
 - Deux parcours pertinents à partir du L2, correspondant bien aux débouchés de la géographie.
 - Existence d'aide à la réussite (orientation active, tutorat, enseignant référent).
 - Le caractère professionnalisant affirmé du parcours Environnement et aménagement.

- Points faibles :
 - Pas de données statistiques sur le devenir des étudiants, diplômés et non diplômés.
 - Pas d'enseignement de langue vivante au 1^{er} semestre.
 - Pas d'évaluation des enseignements par les étudiants, UE par UE.
 - Pas d'Annexe descriptive au diplôme.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun de mettre en place une évaluation détaillée, UE par UE, des enseignements par les étudiants, qui permettrait des ajustements et des améliorations de la maquette.

Un suivi du devenir des étudiants, avec en particulier des données chiffrées sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés, serait très utile.

Les stages en L3, qui constituent une ouverture importante sur le monde professionnel, pourraient devenir obligatoires, dans le parcours Enseignement, comme dans le parcours Environnement et aménagement.